

LA CONTAMINATION DES CONTENEURS, C'EST NON !

Par Patrik Pelletier, technicien en environnement

Bien que nous ayons maintenant un bel écocentre permettant aux citoyens de venir y disposer de presque tout, nous retrouvons encore plusieurs objets dans les conteneurs municipaux et dans ceux des différents commerces qui n'auraient pas dû être déposés à ces endroits.

En fait, avec tout ce qui se retrouve dans les conteneurs, il y aurait de quoi meubler un appartement complet et même, pouvoir le rénover. Effectivement, nous retrouvons régulièrement différents articles tels que des divans, des chaises, des micro-ondes, des matelas, des meubles, des gros jouets de plastique, des coffres à outils, différents matériaux de construction (gypse, portes, bois de construction, etc.).

Bien entendu, certains de ces articles sont parfois désuets, donc ils ne peuvent pas être réutilisés. Cependant, en étant emmenés à l'écocentre, ceux-ci peuvent être valorisés plutôt qu'enfouis.

Encore là, c'est en supposant que les articles en question ont été déposés dans le conteneur d'ordures, car il arrive que ces derniers soient déposés dans celui de recyclage ou de compost, ce qui occasionne des complications une fois rendu au centre de tri ou au centre de compostage. En outre, certains matériaux peuvent causer des bris sur les camions, ce qui peut se traduire par des délais de collecte plus long et plus onéreux.

Enfin, c'est malheureux que les efforts déployés par les commerçants soient altérés par de la contamination externe.

En bref, si vos articles sont encore utilisables, on vous encourage à donner au suivant, autrement, il faut que ceux-ci soient emmenés à l'écocentre.

Si vous souhaitez avoir plus de détails concernant l'écocentre, rendez-vous sur la page suivante : <https://lac-beauport.quebec/les-services/environnement/matieres-residuelles/>

